



COLLEGE SAINT-PIERRE

rue J-B Verbeyst, 25

1090 Jette

Tél: 02 / 421.43.30

FIN D'ANNEE ET RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Mesdames, Messieurs, Chers Elèves,

Comme vous le savez le nouveau calendrier scolaire a été adopté par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. **L'année scolaire commencera le 29 août 2022.**

Les élèves qui désirent continuer leur scolarité au Collège doivent effectuer **leur réinscription** via le site du Collège **au plus tard le 30 juin 2022** > www.secontaire.cspj.be (à partir du 27 juin 2022).

Aux élèves de nationalité étrangère : qui poursuivent leurs études au Collège Saint-Pierre en 2022-2023 : prière instante de vérifier si votre carte d'identité est encore valable pour la rentrée. Si le délai de validation est expiré, veuillez profiter des vacances pour obtenir la prorogation nécessaire auprès de votre administration communale. Les demandes de réinscription des élèves **non ressortissants de l'Union Européenne** ne seront prises en compte que s'ils détiennent un titre de séjour valable en Belgique au **1^{er} octobre 2022**.

Pour les élèves qui changent d'établissement : votre inscription dans une autre école se fait sur présentation de votre bulletin du Collège. Il est donc inutile de demander au secrétariat votre dossier administratif : l'échange de ces dossiers se fait entre les secrétariats des différentes écoles, dès la fin des vacances.

Les lundi 29 et mardi 30 août 2022 seront réservés aux examens de passage et à la remise des travaux de vacances*.

Pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e: voici l'horaire établi

Horaire du lundi 29.08.22 : de 08h45 à 12h25 : français – latin – néerlandais – espagnol
de 13h25 à 16h30 : sciences – histoire – arts d'expression

Horaire du mardi 30.08.22 : de 08h45 à 12h25 : mathématiques – éd. physique
de 13h25 à 16h30 : sciences éco. – religion – anglais – géographie

*Aucun examen ne se déroulera en dehors de ces deux jours.

ATTENTION un élève qui serait absent aux examens de passage recommencera son année.

Le lundi 29 août 2022 : les élèves de 1^e et 2^e qui ont des travaux de vacances viendront les remettre à leur professeur (au réfectoire) entre 08h45 et 12h25.



Le mardi 30 août 2022 :

- les élèves de 1^{es} rentreront à 09h00 jusqu'à 12h25. Ils passeront la matinée avec leur titulaire pour une première prise de contact.
- les élèves de 2^{es} rentreront à 9h35 jusqu'à 12h25 et passeront aussi la matinée en classe avec leur titulaire.

Le mercredi 31 août 2022 et le jeudi 1 septembre 2022 seront consacrés aux délibérations, à la remise des résultats et à l'assemblée générale du personnel.

Les élèves de 3^e à 5^e pourront prendre connaissance de leurs résultats au Collège le mercredi 31 août 2022 entre 14h00 et 16h00. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Les élèves de 6^{es} pourront prendre connaissance de leurs résultats le jeudi 1 septembre 2022 à 12h00.

Rentrée le vendredi 2 septembre 2022 :

- les élèves de 1^e et 2^e sont attendus à 08h45 et passeront à nouveau la matinée avec leur titulaire en classe.
- les élèves des 3^e et 4^e sont attendus à 09h00.
- les élèves de 5^e et 6^e à 09h45.

Le vendredi après-midi tous les élèves auront cours selon l'horaire provisoire.

Je me permets d'insister sur ces différents changements et demande aux parents de respecter ces nouvelles dispositions. Nous ne ferons aucune exception quant à la présence des élèves aux examens de passage, travaux de vacances et date de la rentrée scolaire.

Bien à vous,

Th. Vanderijst
Directeur

Pendant les vacances, une permanence administrative sera assurée : du 04 au 08 juillet et à partir du 24 août, de 9h00 à 12h00.